

**Séminaire Master et Doctorat
ouvert aux étudiants de licence**

Judi 9 novembre 2017

**13h30-15h00
salle F 352**

Daniele Ferrari

(Université de Sienne et GSRL, CNRS, Paris)

Les réfugiés pour motif religieux. Le cas italien



Daniele Ferrari est chercheur en droit des religions auprès de l'Université de Sienne, Département de Droit, et post-doctorant rattaché au GSRL, CNRS, Paris. Il est l'auteur d'essais et de monographies portant, également dans une perspective comparée et européenne, sur des thèmes liés à la liberté de conscience et d'orientation sexuelle.

Sa conférence portera sur l'ambivalence du facteur religieux dans la protection internationale des réfugiés. Dans cette perspective, l'analyse de la notion juridique de persécution religieuse sera menée par les acteurs qui utilisent la religion pour s'insérer dans le parcours d'asile (persécutés, persécuteurs, acteurs d'accueil).